

BELGIQUE

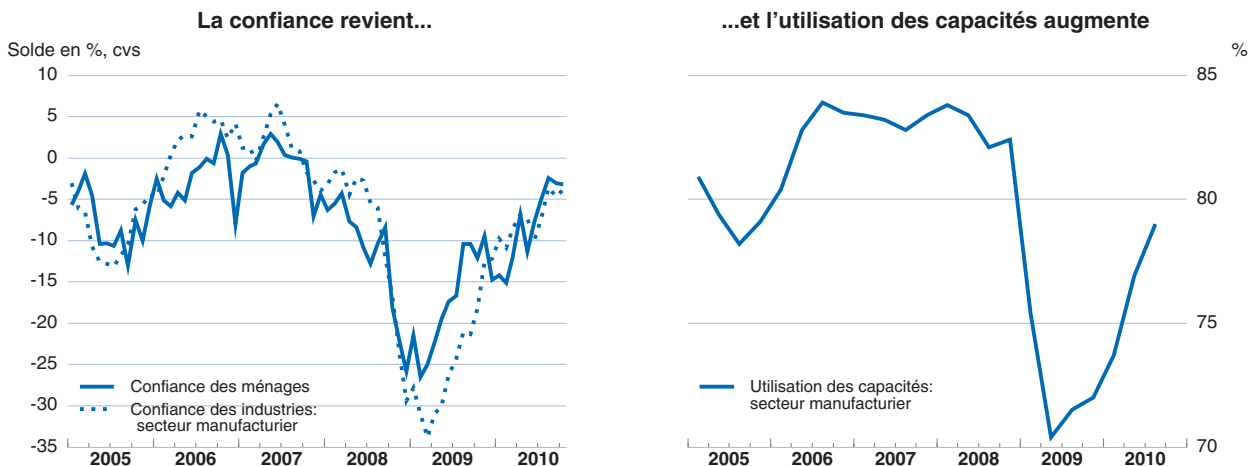
Après l'emballement de la croissance au premier semestre de 2010, le rythme de l'expansion économique semble se ralentir mais il s'accélèrera sans doute en 2012. Sur la période de projection, la reprise sera tirée par les échanges mondiaux du fait du tour restrictif que prend la politique budgétaire. Le niveau élevé du chômage, s'il persiste, risque de se traduire par une aggravation du chômage structurel.

Afin d'assurer la viabilité des finances publiques, il faudrait un assainissement vigoureux prenant la forme de compressions de dépenses à tous les niveaux de l'administration sur le début de la période de consolidation et mettant l'accent plus particulièrement sur la limitation de l'alourdissement des coûts liés à l'âge. Cet effort devra être complété par des réformes du marché du travail visant à relever les niveaux d'emploi, en particulier par le biais d'un système plus flexible de formation des salaires et d'une plus forte incitation à rechercher un emploi.

L'économie suit une trajectoire de reprise lente

Après une expansion exceptionnelle des exportations et de la formation de stocks au début de 2010, l'activité économique s'est ralentie malgré une politique budgétaire et monétaire expansionniste. Les ventes au détail se sont nettement redressées, du fait en particulier d'une progression des ventes d'automobiles, dopées par une prime écologique incitant à des achats anticipés. La production industrielle a augmenté suffisamment pour ramener le taux d'utilisation des capacités, tombé à un niveau bas par rapport au passé, à sa moyenne de longue période. Ces évolutions vont sans doute se poursuivre à la faveur d'une nette amélioration de la confiance des consommateurs, qui a retrouvé son niveau d'avant la crise, et, dans une moindre mesure, de l'état d'esprit des chefs d'entreprise, grâce à une légère reprise des commandes à l'exportation. L'emploi a amorcé une hausse vers la fin de 2009 sous l'effet d'un accroissement de la demande de main-d'œuvre dans les services. Le

Belgique



Source : OCDE, base de données des Principaux indicateurs économiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932353127>


Belgique : Demande, production et prix

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	Prix courants milliards d' €	Pourcentages de variation, en volume (prix de 2008)				
Consommation privée	170.9	1.4	-0.2	1.5	1.7	1.8
Consommation publique	74.8	2.5	0.4	1.1	1.3	0.4
Formation brute de capital fixe	72.8	2.4	-4.9	-1.7	2.8	3.7
Demande intérieure finale	318.6	1.9	-1.1	0.7	1.8	1.9
Variation des stocks ¹	3.5	0.0	-1.0	0.8	0.1	0.0
Demande intérieure totale	322.1	1.9	-2.1	1.5	1.9	1.8
Exportations de biens et services	279.4	1.4	-11.4	10.1	5.2	4.8
Importations de biens et services	266.5	2.8	-10.9	9.1	5.3	5.0
Exportations nettes ¹	13.0	-1.0	-0.5	1.0	0.0	0.0
PIB aux prix du marché	335.1	0.8	-2.7	2.1	1.8	1.8
Déflateur du PIB	–	1.9	1.1	1.5	1.5	1.7
<i>Pour mémoire</i>						
Prix à la consommation harmonisé (indice)	–	4.5	0.0	2.1	1.6	1.8
Déflateur de la consommation privée	–	3.2	-0.5	2.3	1.7	1.8
Taux de chômage	–	7.0	7.9	8.6	8.8	8.7
Taux d'épargne des ménages ²	–	11.9	13.4	12.2	12.0	11.6
Solde des administrations publiques ³	–	-1.4	-6.1	-4.9	-4.5	-3.6
Balance des opérations courantes ³	–	-1.9	0.8	1.0	1.0	1.1

Note : Les comptes nationaux étant basés sur des indices chaîne officiels, il existe donc un écart statistique dans l'identité comptable entre le PIB et les composantes de la demande réelle. Voir *Perspectives économiques de l'OCDE: Sources et méthodes*, (<http://www.oecd.org/eco/sources-and-methods>).

1. Contributions aux variations du PIB en volume (en pourcentage du PIB en volume de l'année précédente), montant effectif pour la première colonne.
2. En pourcentage du revenu disponible.
3. En pourcentage du PIB.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 88.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932354875>

chômage a néanmoins augmenté d'environ ¾ point en 2010 pour s'établir à plus de 8¾ % du fait de la levée progressive du régime de travail à horaires réduits et – compte tenu des perspectives de croissance toujours faibles – d'une surprenante expansion de l'offre de main-d'œuvre.

L'indexation des salaires fait monter l'inflation

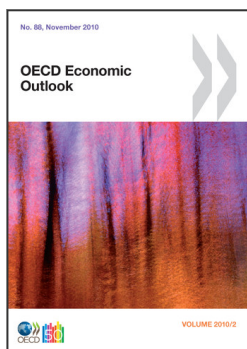
Le renchérissement des prix de l'énergie a provoqué une accélération de l'inflation au printemps 2010, portée ainsi aux alentours de 2 ½ pour cent au milieu de l'année. Par la suite, les tensions inflationnistes se sont encore accentuées en raison du déclenchement du mécanisme d'indexation automatique des salaires, entraînant un ajustement en hausse des prestations de sécurité sociale en septembre, des rémunérations du secteur public en octobre et de la plupart des salaires du secteur privé par la suite. En conséquence, l'inflation tendancielle a commencé à s'intensifier au milieu de l'année, après être restée stable à environ 1¼ pour cent au premier semestre. Les accords salariaux pour 2011-12, qui ne sont pas encore signés, donneront sans doute une hausse négociée des salaires à peu près conforme à la norme d'évolution chez les trois principaux partenaires commerciaux de la Belgique. La compétitivité extérieure paraît néanmoins devoir continuer à s'effriter en raison de gains de productivité relativement faibles.

Le programme d'assainissement des finances publiques doit se poursuivre avec détermination

Le déficit des administrations publiques pour 2010 devrait diminuer de près de 1¼ point pour revenir à un peu moins de 5 % du PIB, sous l'effet des mesures d'assainissement, d'une plus forte croissance et du non-renouvellement de certaines mesures ponctuelles ayant eu un effet négatif sur les recettes. Au moment de la rédaction de ces *Perspectives*, les négociations relatives à la coalition n'avaient pas permis de désigner un nouveau gouvernement. L'hypothèse budgétaire est donc que, en 2011, la Belgique réalisera à peu près trois quarts de la consolidation de 1 % prévue dans le programme d'assainissement à moyen terme. En 2012, la consolidation devrait représenter 1 % du PIB, avec une part égale pour l'accroissement des recettes et la réduction des dépenses. Cet effort, conjugué à une croissance plus rapide, devrait permettre de ramener le déficit à environ 4½ pour cent du PIB en 2011 et 3½ pour cent en 2012. L'objectif à moyen terme d'équilibrage du budget en 2015 (dans le cadre du programme de rétablissement de la viabilité des finances publiques) pourrait ainsi être atteint moyennant un effort d'ampleur similaire les années suivantes. En vertu des accords passés entre niveaux d'administration, l'administration fédérale et le système de sécurité sociale doivent réaliser deux tiers de l'assainissement, le reste incombant aux communes et aux régions, quels que soient les nouveaux accords en matière de fédéralisme budgétaire qui résulteront des négociations en cours sur la coalition.

Les perspectives de croissance s'améliorent

Le rythme de la reprise économique devrait s'accélérer de nouveau par suite du renforcement des échanges mondiaux, même si le resserrement de la politique budgétaire restreint l'activité. L'expansion de l'emploi restera donc relativement peu marquée en 2011 et le chômage n'amorcera sa décrue que vers la fin de l'année. Le principal risque qui obligerait à revoir les prévisions en baisse est celui d'un impact négatif des incertitudes politiques persistantes sur le moral des entreprises et la confiance des consommateurs. A l'inverse, une croissance plus rapide que prévue du commerce mondial améliorerait les perspectives d'évolution des exportations.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2010 Issue 2

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2010-2-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Belgique », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2010 Issue 2*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2010-2-14-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.